

ciale s'impose aujourd'hui en Canada aux médiations et à l'examen de tous les esprits. Vous savez que les communications si rapides entre l'Europe et l'Amérique, facilitent plus que jamais la circulation de la mauvaise littérature, et par ce moyen, l'expansion en dehors des pays révolutionnaires des mauvais principes et des idées non moins funestes. De sorte que pour se protéger efficacement, il faut inculquer avec soin, dès maintenant, les bons principes dans les masses afin de prévenir sûrement le mal et ses dangereux effets. Car il n'y a pas de doute que, si l'on arrive à retenir constamment la classe agricole et ouvrière entre les mains d'hommes religieux et habiles, ces deux classes répondent de l'avenir de notre pays.

(A. continuer.)

Comité de Régio

MERCREDI, 19 AOÛT 1891.

Présidence de B. O. Béland, écr., Président.

Présents : MM. F. Decelles, F. Lajoie, A. Bernier, E. Boudreau, E. Clapin, D. Dumaine, J. Marsan, P. Fiset, J. A. Casavant et J. A. Cadotte.

Après lecture, il rest résolu que les deux derniers rapports soient approuvés.

Applications pour bénéfices de MM. Jos Bernard, 16 août ; Louis Belisle, 7 août.

Résolu de payer aux malades..... \$55.50

Certificats requis pour l'aspirant François Tremblay, boulanger, 23 ans, Acton-Vale, qui est déclaré admis.

Il est ensuite résolu que deux résolutions passées, l'une à la date du 13 août et l'autre, le 15 juillet, à l'effet de refuser l'admission à deux aspirants, soient rescindées et les certificats des dits aspirants reconsidérés.

Après délibération, MM. Révd. J. Barré, prêtre, 31 ans, St-Marc ; Gustave Ducharme, cordonnier, 39 ans, St-Hyacinthe, sont déclarés admis.

Le secrétaire-archiviste reçoit instruction d'avertir un Sociétaire qu'il ait à changer immédiatement de conduite, sous peine d'expulsion.

Résolu : 1° Que le montant de la cotisation nécessitée par le décès de MM. A. Phaneuf et Jos. Beauregard soit limité à 60 cents, payable, conformément aux règlements, pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre comme suit, en sus de la contribution régulière

mensuelle : 25 cts en août, 50 cts en septembre, 35 cts en octobre et 10 en novembre.

2° Que MM. B. O. Béland et J. A. Cadotte soient autorisés à préparer une nouvelle formule pour rapport des succursales, et à en faire exécuter l'impression.

3° Que les succursales soient invitées à voter, à leurs assemblées respectives du premier dimanche de Septembre, les avis de motion actuellement sous considération et publiés dans l'Echo du 13 août courant, et que des amendements à ces motions seront reçus, par le Comité de Régio Central, jusqu'à la date du 30 août exclusivement.

4° Que les livrets, pour reçus de cotisations, seront distribués gratuitement aux nouveaux Sociétaires et vendus pour 5 cents à ceux qui en redemanderont.

5° Sur proposition de M. D. Dumaine, secondé par M. F. Decelles : que des remerciements soient votés pour être transmis à qui de droit, par l'entremise de M. le consul de France à Québec, pour l'envoi de documents très précieux concernant les sociétés de secours mutuel en France ; que le sec.-trésorier soit chargé de transmettre cette résolution.

Et le comité s'ajourne.

ON DEMANDE TROP

C'est ce que l'on entend dire quelquefois. Mais ceux qui se plaignent ne sont pas d'ordinaire ceux qui donnent le plus.

Qui donc demande trop !

Les prêtres ?

Mais demandent-ils pour eux-mêmes ? Non, ils ont une église, un couvent, un presbytère à bâtir, des pauvres à soulager, des œuvres de charité à soutenir. Comment ces œuvres se feraient-elles s'ils ne demandaient pas ? Au lieu de leur reprocher leur persistance à solliciter la charité des fidèles ne devrait-on pas les en admirer ? Ne font-ils pas acte de zèle, de patience, de courage ? Si l'on savait toutes les misères dont un pasteur entend la confidence chaque jour !

Est-ce aux religieuses que s'adresse ce reproche d'importuner le public par des quêtes continuelles ?

Les religieuses ont de grandes maisons ! Hélas ! ces maisons sont encore trop petites pour recevoir tous les infirmes, les malades, les vieillards qui viennent chaque jour y demander asile.